



CU d'Arras (Siren : 200033579)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté urbaine (CU)
Commune siège	Arras
Arrondissement	Arras
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	12/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Philippe RAPENEAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	La Citadelle
Numéro et libellé dans la voie	Boulevard du Général de Gaulle
Distribution spéciale	BP 10345
Code postal - Ville	62026 ARRAS CEDEX
Téléphone	03 21 21 87 00
Fax	03 21 21 87 87
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	105 639
-----------------------------	---------

Densité moyenne 399,30

Périmètre

Nombre total de communes membres : 39

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Achicourt (216200048)	8 004
62	Acq (216200071)	713
62	Aigny (216200139)	1 976
62	Anzin-Saint-Aubin (216200378)	2 814
62	Arras (216200410)	42 501
62	Athies (216200428)	996
62	Bailleul-Sir-Berthoult (216200733)	1 316
62	Beaumetz-lès-Loges (216200972)	983
62	Beaurains (216200998)	5 424
62	Boiry-Becquerelle (216201442)	420
62	Boisleux-au-Mont (216201517)	514
62	Boisleux-Saint-Marc (216201525)	262
62	Boyelles (216201723)	344
62	Dainville (216202630)	5 981
62	Ecurie (216202903)	400
62	Etrun (216203208)	332
62	Fampoux (216203232)	1 180
62	Farbus (216203240)	549
62	Feuchy (216203315)	1 080
62	Gavrelle (216203695)	626
62	Guémappe (216203927)	355
62	Héninel (216204263)	196
62	Hénin-sur-Cojeul (216204289)	505
62	Maroeuil (216205575)	2 553
62	Mercatel (216205682)	626
62	Monchy-le-Preux (216205823)	708
62	Mont-Saint-Eloi (216205898)	1 058
62	Neuville-Saint-Vaast (216206094)	1 531
62	Neuville-Vitasse (216206110)	529
62	Roclincourt (216207142)	799
62	Sainte-Catherine (216207449)	3 464
62	Saint-Laurent-Blangy (216207530)	6 722
62	Saint-Martin-sur-Cojeul (216207613)	217
62	Saint-Nicolas (216207647)	4 711
62	Thélus (216208108)	1 233
62	Tilloy-lès-Mofflaines (216208173)	1 563
62	Wailly (216208694)	1 096
62	Wancourt (216208736)	682
62	Willerval (216208926)	676

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 41

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique <i>Entretien des cours d'eau non canalisés traversant l'agglomération. Schéma d'aménagement et de gestion des eaux.</i>
- Chauffage urbain <i>Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie y compris création, gestion et aménagement de réseaux de chaleur nouveaux (dont chaufferies centrales), avec reprise des installations gérées jusqu'alors par les communes.</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau, vente d'eau potable, y compris au profit des communes se trouvant hors du périmètre de la CU, quand le conseil communautaire le décide.</i>
- Assainissement collectif <i>Assainissement, à l'exclusion de l'assainissement pluvial hors voiries d'intérêt communautaire telles que définies dans la compétence voirie et de l'hydraulique agricole.</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Dans le cadre de la coopération intercommunale, la CUA pourra assurer le ramassage des ordures ménagères pour des communes et leur groupement se trouvant hors de son périmètre.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Qualité de l'air <i>Mesures sur la qualité de l'air.</i>
- Autres actions environnementales <i>Trame Vertes et Bleue - Aménagements sur opérations d'intérêt communautaire. Elaboration de schémas mettant en évidence les zones à risque (cavités souterraines, inondations et explosions). Information et sensibilisation du public sur le développement durable et sur l'environnement et sa protection. Création de sentiers et de pistes cyclables. Gestion du bois départemental de Maroeuil, le cas échéant par convention.</i>
Services funéraires
- Crématorium
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>Actions de promotion de la santé concernant la population communautaire dans son ensemble.</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <i>Animation des dispositifs contractuels de développement social urbain, de rénovation urbaine, d'insertion sociale et professionnelle; financement d'investissements liés à la rénovation urbaine.</i>
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance <i>Politique de prévention de la délinquance et de sécurité et financement d'actions spécifiques à l'échelon de l'ensemble des communes, y compris l'animation.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Création et équipement des zones d'activité industrielle, tertiaire et artisanale. Intérêt communautaire défini le 28/07/2006: sont déclarées d'intérêt communautaire la zone d'activités existante située à Maroeuil dénommée ZAL le Brunehaut et les zones d'activités futures selon 3 critères : - le potentiel des zones soit une disponibilité à court, moyen ou long terme ; - la localisation géographique [les zones situées en façade d'un axe important offrant une vitrine sur l'économie locale ; - l'équilibre économique à court ou moyen terme [prix de revient compatibles avec le prix du marché].

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique dont actions de promotion du tourisme communautaire. Emploi, Insertion et Formation professionnelle: - Actions en faveur de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la formation professionnelle; - Soutien à l'action locale pour l'emploi, pour satisfaire les besoins des habitants et des employeurs, en concourant au rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, en menant des actions d'information sur l'évolution de l'emploi et des métiers, sur l'orientation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers les entreprises; - Etudes et opérations tendant à favoriser l'appui pour les entreprises, les demandeurs d'emploi et les salariés; - Partenariat avec les acteurs locaux de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle (Etat, région, département, mission locale de l'arrageois, Artois Emploi Entreprises, l'AFPA, l'AFP2I, Arras Initiative, la CCI, la chambre des métiers, la chambre d'agriculture, Pôle Emploi, tout organisme associatif concerné) visant à fédérer les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, en s'adressant à la fois aux chercheurs d'emploi, aux employeurs potentiels et aux salariés; - Veille sur la cohérence des actions développées sur le territoire en matière d'emploi, d'insertion et de formation.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Centre aqua-ludique. Gestion d'un centre des sciences et des techniques agricoles et agro alimentaires-Cité nature.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Stade d'eaux vives. Bassin d'eaux plates. Installations sportives relevant des établissements d'enseignement du second degré et d'enseignement supérieur.

- Etablissements scolaires

Construction, aménagement et entretien des locaux scolaires dans les zones et secteurs mentionnés dans la compétence zac et dans la compétence programme d'aménagement d'ensemble et détermination de secteurs d'aménagement réalisés ou déterminés par la communauté; à l'expiration d'un délai de 10 ans à dater de leur mise en service, la propriété de ces locaux est transférée sur sa demande à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés; en ce cas les conditions de prise en charge des annuités d'emprunts afférentes à ces locaux sont déterminées par délibérations concordantes du conseil de communauté et du conseil municipal intéressé; Les lycées, collèges et université. Il est précisé qu'il s'agit d'abord de mise à disposition de terrains concernant les constructions des lycées et universités, ensuite de la poursuite des règlements et encaissements selon l'ancienne réglementation des collèges; Centre de formation des apprentis (CFA) Savary.

Université: mise à disposition de terrains concernant les constructions de l'université.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Plans locaux d'urbanisme

Plans Locaux d'Urbanisme ou documents d'urbanisme en tenant lieu.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC), pour autant que celles-ci concernent des opérations relevant des compétences de la CUA.

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières pour les actions communautaires, les conseils municipaux devant être saisis pour avis.

- Organisation des transports urbains

Transports urbains de voyageurs.

- Organisation des transports non urbains

Transport des personnes à mobilité réduite (TPMR).

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Prise en considération de programmes d'aménagement d'ensemble ou de tout dispositif de financement des équipements publics de la CUA s'y substituant ou s'y ajoutant et détermination de secteurs d'aménagement mentionnés à l'article L332-9 du code de l'urbanisme.

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

Chartes intercommunales de développement et d'aménagement. Actions de réhabilitation d'intérêt communautaire. Elaboration d'aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP).

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Voiries d'intérêt communautaire (y compris leur assainissement pluvial).

- Parcs de stationnement

Parkings de délestage liés au plan de déplacement urbain.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

Observatoire du logement; Création et aménagement des zones d'habitations suivantes: Nouvelles résidences (SAINT-LAURENT-BLANGY & SAINT-NICOLAS-LES-ARRAS) Val de Scarpe I (ARRAS & SAINT-LAURENT-BLANGY) ; Coteaux d'Hervin (SAINT-LAURENT-BLANGY) ; Sites de Défense (ARRAS) ; Secteur Broussais Hippodrome (DAINVILLE) ; Secteur Université (ARRAS & TILLOY-LES-MOFFLAINES) ; Secteur Petite Vitesse (ARRAS & ACHICOURT) ; Val de Sarpe II (ARRAS & SAINT-LAURENT-BLANGY) ; Zone de la Plaine (ARRAS & BEAURAINS) Tricart / France Mélasse (ARRAS & SAINT-NICOLAS-LES-ARRAS) ; Mory rue Raoul Briquet (SAINT-NICOLAS-LES-ARRAS) ; Forge aux Fers / Vigala (SAINT-NICOLAS-LES-ARRAS) ; Zone du Belloy (ACHICOURT); Acquisition et exploitation de terrains et de bâtiments en vue de la mise en oeuvre de la compétence habitat de la CUA; Actions d'information et de conseil favorisant les initiatives en matière de construction et d'amélioration de l'habitat.

- Politique du logement social

Politique de peuplement pour favoriser la mixité sociale et l'accès au logement ou relogement des personnes défavorisées.

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

Financement du logement: subventions et garanties d'emprunt pour la construction de logements en location et accession sociales, pour l'amélioration de l'habitat, pour la résorption de l'habitat insalubre.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Actions d'information et d'accompagnement contribuant à l'accès et au maintien dans un logement, notamment pour les personnes défavorisées. Financement pour les investissements et le fonctionnement de centres et de foyers d'hébergement.

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

financement du logement pour la résorption de l'habitat insalubre

- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)

Infrastructures

- Voies navigables

Gestion, entretien et exploitation du domaine public fluvial qui pourrait être transféré, y compris dans le cadre d'une expérimentation.

- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires

Abattoirs, abattoirs marchés, marchés d'intérêt national dont marché aux bestiaux.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Construction et exploitation d'un réseau de télécommunication à haut débit.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Accueil des gens du voyage.

- Autres

Services de secours et de lutte contre l'incendie: versement du contingent, poteaux, bouches d'incendie et citernes.

Création et gestion d'une fourrière et d'un refuge pour animaux. Entretien des bouches d'égout. Services d'aides (conseils, montage de dossiers, suivi de travaux) aux communes membres selon conventions particulières. Conclusion avec des communes membres et/ou des collectivités extérieures des conventions de maîtrise d'ouvrage et/ou de maîtrise d'oeuvre d'intérêt communautaire. Fonds de solidarité logement communautaire. Délégation du contingent préfectoral.

Habilitation à recevoir par l'Etat délégation des aides à la pierre. Gestion du site "Terres en Fête". Aires d'hébergement de plein air. Atelier Protégé de la Région d'Arras (APRA).

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	Syndicat mixte des espaces départementaux naturels 62 (256203365)	SM ouvert	458 124
62	SCOT de l'Arrageois (256203100)	SM fermé	171 386
62	Syndicat mixte Artois Valorisation (256204074)	SM fermé	168 213

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)